

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 26 (1979)  
**Heft:** 9: 25 SZSV = USPC

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**





Devenue la Ligue suisse contre le péril aéro-chimique, une assemblée extraordinaire, présidée par Me Pfund, a eu lieu le 30 novembre 1934 à Lausanne, en commun avec la Section vaudoise de cette Ligue, présidée par M. Hoguer. Me Pfund orienta l'assemblée sur la fondation d'autres associations avec but identique, dans d'autres villes, et même à Lausanne. Notre Ligue avait «aiguillonné» le Gouvernement fédéral qui a finalement créé un office. Il nous avait priés de ne rien faire et d'attendre ses directives. Les Chambres ont enfin pris des résolutions pour la défense de la population civile. Puis une Ligue suisse a été créée à Zurich, sous le nom de Schweizerischer Luftschutz, présidée par M. Wiesendanger, chef de la

police municipale. Invitée à participer à sa fondation, notre Ligue, représentée par MM. Pfund et Hoguer, accepta d'y adhérer, devenant ainsi la section vaudoise de l'Association suisse de défense aérienne passive (DAP). Sous le haut patronage du commandant de corps d'armée Henri Guisan, fut organisée, première en Suisse romande, l'Exposition officielle de défense aérienne, du 7 au 22 septembre 1935, au 16e Comptoir suisse, à Lausanne. Cette exposition obtint un plein succès auprès de la population. Elle démontrait à la fois les moyens de défense de l'armée et les possibilités existantes de protection passive pour les civils. M. Marcelin Cordone, chef cantonal vaudois de la DAP, membre du comité de notre section, en était responsable. Les actes législatifs pris par l'arrêté du 29 septembre 1934 ont permis de mettre sur pied un dispositif qui fit ses preuves lorsque la guerre survint. L'effectif de la Section vaudoise dépassa 7000 membres pendant la guerre. La fin des hostilités provoqua la dissolution de l'Association suisse et des sections cantonales. Seule, celle du canton de Vaud subsiste et transmet, par son organe officiel *Alerte aérienne*

(journal romand et tessinois), une information restreinte aux abonnés de l'ancien Centre romand qu'elle avait créé. Dès 1950, la situation internationale troublée incite l'autorité fédérale à réorganiser la Protection antiaérienne (PA). L'Association vaudoise participe en novembre 1954 à la fondation de l'Union suisse pour la protection des civils (USPC) et prend part, dès lors, à toutes les manifestations qui ont permis d'aboutir à la législation actuelle. Les membres de la Suisse romande et du Tessin demeurés fidèles à l'Union vaudoise pour la protection des civils ont été transférés aux sections cantonales de l'USPC, au fur et à mesure de leur création. Après avoir combattu en Suisse romande pendant trente-trois ans, *l'Alerte aérienne* a paru pour la dernière fois en décembre 1967, afin de renforcer la Revue «Protection civile» de l'USPC. Actuellement l'Union vaudoise pour la protection civile compte environ 500 membres. Une restructuration de son administration est en cours.

Lausanne, le 31 juillet 1979

Le président  
Roger Parisod

HAPAG  
AARAU

## Verkaufsprogramm

HAPAG  
AARAU

Aufschnittmaschinen, Kombi-  
Back- und Pizzaöfen  
Bains-Marie, Bierwärmer  
Besteckbehälter, -wagen  
Brotschneidemaschinen  
Cutter  
Dosenöffner  
Elektro-Stahlpfannen  
Fleischwölfe, -kombinationen  
Friteusen  
Fruchtpressen

Gastronorm-Einsätze, -Bleche  
Gemüseschneidemaschinen,  
Kombi-  
Gläserständer  
Grillapparate  
Haustöcke  
Hot-Dog-Apparate  
Kaffeemühlen, -dosierer  
Kaffeersatzbehälter  
Kartoffelschälmaschinen  
Käsereiber, Kombi-

Knochensägen  
Messer, inkl. Koffer  
Messerschleifapparate  
Milcherhitzer  
Mixer, Getränkemixer  
Pfeffermühlen  
Pommes-frites-Schneider  
Rahmdosierapparate  
Rechauds, Plattenwärmer  
Rillentafeln  
Rühr- und Knetmaschinen

Salatzentrifugen  
Schlüsselanhänger  
Schneideunterlagen  
Servietablets  
Snack-Einheiten  
Tellerwärmeschränke, -wagen  
Toaster, Universal-Grills  
Waagen, Kombi mit  
Aufschnittmaschine  
Wärme- und Servierwagen  
Warmhaltegeräte

HAPAG-Produkte sind bei gleicher Qualität **günstiger** und bei gleichem Preis **besser**. Vergleichen Sie deshalb gut, bevor Sie kaufen!

Prospekte und Bezugsquellennachweis durch:

**HAPAG AG, Im Hag 9, 5033 Buchs bei Aarau, Telefon 064 24 26 41-43**

KISTEN- UND  
HOLZWAREN-  
FABRIK  
IMHOF  
MUOTATHAL

Kabelrollen                      Kisten  
Einweg-Paletten                Harassen  
Element-Kubusse

Imhof AG, 6436 Muotathal  
Postfach 39, Telefon 043 47 15 44